

Les Jeunes s'organisent

RAPPORT ANNUEL DE L'



Exercice du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2012

Numéro 6

15 Janvier 2013

SOMMAIRE

Avant propos.....	3
Présentation de l'OJMA.....	4
Mot du Président national.....	8
Mémoire de l'organisation.....	9
Actions menées en 2012.....	11
Evaluation annuelle sur l'amélioration des conditions de vie de l'enfant et de la jeunesse en RDC.....	28
Etat financier.....	31
Situation, résultats à consolider et perspectives d'évolution de l'organisation	37
Résumé des rapports des travaux des instances.....	38
Programme de renforcement de l'intégration et visibilité sur toute l'étendue de la capitale, la province de Bandundu et les grandes villes de Bas-Congo (Horizon 2013-2015).....	40
Conclusions.....	41

AVANT PROPOS

Le rapport fait suite de condensé des activités exercées durant l'année 2012, 6eme année depuis sa création en date du 12 novembre 2006. Il fait preuve d'une volonté et pérennité d'engagement des jeunes en République démocratique du Congo.

Son principal message est l'accompagnement des initiatives et talents des jeunes dans différents domaine en vue de leur formation intégrale afin que chacun sache se prendre en charge, assume ses responsabilités et serve consciencieuses son pays. L'OJMA veut instaurer une jeunesse active qui offrira à la nation l'opportunité d'améliorer les conditions de vie au niveau national, local et défend les valeurs d'humanisme que ses membres s'engagent à respecter et à promouvoir.

Ce rapport affirme qu'il est possible d'encadre ou mieux, d'accompagner la jeunesse congolaise, poumon du développement durable agent de l'excellence à la croissance socio - économique et force de demain pour notre pays la République démocratique du Congo.

D'abord, il présente les actions menées au cours de l'année. Résolution, soccer, reports, goulot d'étranglement et échecs connus des l'exécution du programme sont présentés et analysés pour envisager l'avenir avec lucidité.

1. PRESENTATION DE L'OJMA

1.1. Création et Mission (Objectif global)

C'est un organisme multisectoriel de la jeunesse en général et congolaise en particulier, une ONG-ASBL à caractère socio-économique et apolitique, créée le 12 Novembre 2006 à vacation nationale, ayant pour mission l'accompagnement des initiatives et talents des jeunes dans différents domaines. C'est un accomplissement qui se fait à travers une discipline éducative et formative en vue de leur formation intégrale afin que chacun d'eux devienne:

- Une personne modèle et capable d'aimer son prochain,
- Une personne libre et capable de connaître ses devoirs et défendre ses droits,
- Une personne responsable et capable de transformer sa société
- Une personne compétente et capable de mieux servir son pays.

L'OJMA a son siège social et administratif:

81/A, Avenue Motangi, Quartier 3/Mandiangu,
Commune de Masina, ville province de
Kinshasa
République Démocratique du Congo

Téléphones: +243 81 877 72 70,
+243 99 905 93 00
+243 89 670 73 55

Courriel:

info@ojma-rdc.org
ja_ojma2006@yahoo.fr

Web site: www.ojma-rdc.org

Facebook: Organisation des Jeunes pour le
Monde d'Avenir (OJMA)

Skype: Ojma.org

YouTube: OJMA Ong/photofilmographie

Linked in: OJMA

Twitter: OJMA ONG

Bureaux représentatifs provinciaux:

- Secrétariat Exécutif de Kinshasa,
Boulevard Sendwe,
Commune de Kalamu / au sein du
Secrétariat général à la jeunesse.
Téléphone: +243 81 044 23 89
- Secrétariat Exécutif de Bandundu, au
centre IPONGI,
Secteur de Lufuna, territoire de
Popokabaka,
Province de Bandundu
Téléphone: +243 81 044 23 89

1.2 Objectifs spécifiques :

Nos objectifs spécifiques sont les suivants:

- Lutter contre l'inconscience, la paresse et l'analphabétisme parmi les jeunes par des formations éducatives, professionnelles et par l'octroi des bourses d'études locales, nationales et internationales ;
- Valoriser et diffuser la culture congolaise par l'écrit et audiovisuel ;
- Défendre et répondre (dénoncer les violations aux enfants) aux droits de l'enfant et de la jeunesse en tant que fils ou fille du pays ;
- Lutter contre les antivaleurs (drogue, alcool, viol, corruption, favoritisme...) ;
- Prendre en charge les orphelins mineurs ;
- Propulser la paix et le développement communal par nos actions ;
- Lutter contre le MST et IST (VIH/SIDA) parmi les jeunes ;
- Lutter contre la famine, la pauvreté et le chômage en répondant par nos activités humanitaires (cfr. nos domaines d'intervention).

Notre spécialité est que nous nous consacrons **totalemment aux problèmes socio-économiques de la jeunesse**. Tout ce qui concerne la jeunesse est notre problème mais avec certaines priorités parce que nous devons nous conformer aux objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

1.3 Nos domaines d'intervention :

- Agropastoraux
- Education et protection de l'enfant
- Santé
- Economie
- Scientifique
- Culturel
- Tourisme
- Sportif
- Technologies appropriées (Entreprenariat)

1.4 Vision, Devise et slogan

L'OJMA veut instaurer une jeunesse active qui offrira à la nation l'opportunité d'améliorer sa condition de vie. Celle-ci défend les valeurs d'humanisme que ses membres s'engagent obligatoirement à respecter et promouvoir pour affirmer l'identité de la jeunesse en général, et congolaise en particulier. Ces valeurs sont traduites en devise qui est : **DISCIPLINE-CONSCIENCE-TRAVAIL** avec une idée forte traduite en slogan : « *jeunesse unie, pure et puissante pour le monde d'aujourd'hui et de demain !* ».

1.5 Organisation structurelle de l'OJMA

1. Au niveau national :

- Assemblée Générale
- Comité national ou Administration Centrale :
 - Conseil d'Administration
 - Coordination
 - Comité Administratif.

2 Bureaux représentatifs :

2.1 Au niveau provincial :

- Assemblée Exécutive Provinciale
- Secrétariat Exécutif
- Huit services spéciaux et stratégiques

2.2. Au niveau de la ville :

- Assemblée Exécutive Locale
- Secrétariat de direction

2.3. Au niveau de la Commune, Secteur, Territoire et District : (les Antennes) :

- Assemblée Exécutive Locale
- Comité Exécutif Local

2.4. Au niveau des quartiers et villages : les Cellules

1.6 Ressources humaines et institutionnelles :

Les personnels de l'OJMA sont présents sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo, mais certains restent inactifs en attendant les documents et installation officielle du Comité National de l'OJMA (Conseil d'administration, Coordination et Comité Administratif). Malgré cette attente, Ils promeuvent toutes les activités de l'OJMA soit par correspondance, par la visite soit par les conseils techniques.

L'OJMA a des ONG de la jeunesse locale qui se sont affiliées au nombre de onze, ce sont :

1. APPRENDS-MOI A PECHER(AMAPE)
2. Rassemblement des Jeunes pour le Développement Intégral (RAJEDI)
3. Rassemblement des Jeunes pour le Réveil et Développement (AJRD)
4. Union des Œuvres de Développement au Congo (UODEC)
5. Actions pour le Développement des Veuves et Orphelins de Popokabaka (ADEVOP)
6. Groupe de Microcrédit pour les Jeunes Entrepreneurs (GMJ)
7. Kongo Drama Compagnie (KDC-Asbl)
8. Association des Elites pour les Actions Nobles à la Jeunesse (AELANOJ)
9. Réseau Congolais de la Jeunesse Féminine (RECOJF)
10. Association des Clubs Sportifs Locaux de la Jeunesse (ACSLOJ)
11. The lambs of God (TLG-Asbl)

1.7 Les bénéficiaires de l'OJMA

1.7.1 Les bénéficiaires directs

- Enfant de 0 à 17 ans (défavorisé, adolescent et orphelin)
- Jeune garçon et fille de 18 à 30 ans, membre et non membre par assistance ou par les enjeux pertinents de l'organisation.

1.7.2. Les bénéficiaires indirects

- Membres âgés de 31 à 45 ans de l'organisation,
- Famille défavorisée ayant un ou des enfants ou encore un jeune membre de l'organisation

1.8. Ressources financières et matérielles

L'OJMA vit de l'adhésion des membres, des cotisations des membres effectifs, des dons, legs et libéralités, des subsides et subvention d'organismes nationaux et internationaux, des subventions publiques et privées, des recettes de diverses activités de l'organisation, toutes autres interventions en faveur de l'OJMA non citées ci-dessus (les activités à caractère économique, etc....)

L'opération « joignez votre voix à la notre » nous a permis d'acheter les T-shirts, casquettes, et cartes de membres. Grace à cet autofinancement, l'OJMA est parvenu à financer les actions citées comme actions réalisées en 2012.

2. MOT DU PRESIDENT NATIONAL



En pleine crise financière, l'année 2012 a été marquée par les efforts pour la stabilité et la visibilité de l'OJMA, par une nouvelle politique de la mobilisation financière, télécommunication et gestion des ressources humaines, surtout, par un fait de progression remarquable en mains d'œuvres volontaires des jeunes leaders locaux.

Notre Association présente des caractéristiques sensibles, qui reflètent fortement notre engagement pour atteindre nos objectifs sur l'étendue de Kinshasa et de la province de Bandundu, malgré les conditions difficiles que traverse la République Démocratique du Congo.

La jeunesse longtemps marginale et marginalisée, se réveille aux grés de vagues. Notre réveil est sans aucun recul. C'est la raison de notre présent rapport face aux objectifs du millénaire pour le développement.

Après plusieurs évaluations sur terrain des activités de l'exercice 2011, OJMA 2012 peut se dire un réel accompagnateur des initiatives de la jeunesse et surtout un activateur du faible leadership féminin en République Démocratique du Congo. Cependant, nos efforts seuls ne suffisent pas, d'où notre slogan « Joignez votre voie à la nôtre ».

John Eldis LOBIKO BONHEUR

Président national

3. MEMOIRE DE L'ORGANISATION

1. **Année 2006** : A dater du 12 Novembre- 31 Décembre
 - Budget annuel en CDF : **446, 500,00**
 - Ressources financières : Fonds propre de l'organisation
 - Actions menées : **2**
 - Croissances de l'organisation : Forte de **11 à 49** membres effectifs
 - Nombre de personnels :
 - ✓ Bénévoles : **24**
 - ✓ Salariés : **0**
 - Bureau de représentation structurelle : **0**
 - Observations : une période marquée par de prise de contacts et étude du milieu.

2. **Année 2007** : 1^{er} Janvier- 31 Décembre
 - Budget annuel en CDF : **290, 250,00**
 - Ressources financières : Fonds propre de l'organisation
 - Actions menées : **2**
 - Croissances de l'organisation : (Décroissante) de **49-114-49** membres effectifs
 - Nombre de personnels :
 - ✓ Bénévoles : **11**
 - ✓ Salariés : **0**
 - Bureau de représentation structurelle : **0**
 - Observations : Départ de certains membres suite à l'incompréhension sur la vision de l'organisation et de trahison.

3. **Année 2008** : 1^{er} Janvier- 31 Décembre
 - Budget annuel en CDF : **3, 046, 500,00**
 - Ressources financières : Fonds propre de l'organisation
 - Actions menées : **5**
 - Croissances de l'organisation : Forte de **49 - 150** membres effectifs
 - Nombre de personnels :
 - ✓ Bénévoles : **50**
 - ✓ Salariés : **8/Trimestriels**
 - Bureau de représentation structurelle : **0**
 - Observations : une croissance budgétaire très sensible, lancement des organes exécutifs spéciaux et stratégiques et leur fonctionnement.

4. **Année 2009** : 1^{er} Janvier- 31 Décembre
 - Budget annuel en CDF : **6, 921, 100,00**
 - Ressources financières : Fonds propre de l'organisation
 - Actions menées : **4**
 - Croissances de l'organisation : **150 – 320 - 223** membres effectifs
 - Nombre de personnels :
 - ✓ Bénévoles : **61**
 - ✓ Salariés : **8/Trimestriels**
 - Bureau de représentation structurelle : **0**
 - Observations : Affiliation des ONG membres de la jeunesse locale kinoise.

5. **Année 2010** : 1^{er} Janvier- 31 Décembre

- Budget annuel en CDF : **10, 866, 000,00**
- Ressources financières : Fonds propre de l'organisation
- Actions menées : **7**
- Croissances de l'organisation : **223 – 600 - 511** membres effectifs
- Nombre de personnels :
 - ✓ Bénévoles : **120**
 - ✓ Salariés : **13/Trimestriels**
- Bureau de représentation structurelle : **14** (Antennes et cellules)
- Observations : Augmentation d'affiliation des ONG membres de la jeunesse locale kinoise et implantation des bureaux représentatifs dans les provinces de Kinshasa et de Bandundu.

6. **Année 2011** : 1^{er} Janvier- 31 Décembre

- Budget annuel en CDF : **13, 847, 700,00**
- Ressources financières : Fonds propre de l'organisation
- Actions menées : **6**
- Croissances de l'organisation : 511 - **628** membres effectifs
- Nombre de personnels :
 - ✓ Bénévoles : **160**
 - ✓ Salariés : **13/Trimestriels**
- Bureau de représentation structurelle : **19** (Antennes et cellules)
- Observations : Stabilité administrative par l'obtention de documents officiels (Personnalité juridique, agreement, etc.) et restructuration de l'organisation par la coordonnance n°002/CN-ADM-C/2011 du 26 Février 2011.

4. ACTIONS MENEES EN 2012

Les actions menées lors de cet exercice ont un impact tant interne qu'externe. Cet impact sera encore perceptible au point 7 sur la situation et résultats à consolider.

4.1 Actions à caractère social

4.1.1 Activités à impact externe

❖ CAMPAGNE SUR L'EDUCATION A LA SANTE DES JEUNES

Cette activité s'est réalisée en trois phases dont :

⇒ La 1^{ère} Phase a porté sur la **sensibilisation dans le focus groupe des jeunes** sur les IST et leur prévention dans la ville de Kinshasa. Activité du 02 au 20 Janvier 2012.

⇒ La 2^{ème} Phase, du 07 au 14 Février 2012, **distribution gratuite de la Bande dessinée** intitulée « **SIDA, une maladie qui tue : Savoir pour être protégé du VIH/SIDA.** ». Ce document est pertinent dans la prévention du VIH/SIDA publié par les jeunes de l'OJMA en 2011. Il est traduit dans les quatre langues nationales du pays, à savoir **le lingala, le tshiluba, le swahili et le kikongo**. Distribution faite dans les trois quartiers périphériques à Kinshasa (un dans la commune de Masina et deux dans la commune de Kimbanseke) auprès de 600 jeunes.

⇒ La 3^{ème} Phase en date du Vendredi 16 Mars 2012 à 10 Heures, une **conférence-débat** tenue à Popokabaka/Cité d'IPONGI dans la province de Bandundu, ayant pour thème : « **Education à la sexualité : difficultés de transmission des parents aux jeunes** ». Elle a réuni 277 participants parents et jeunes, animée par le Préfet **MANGOLO KABEYA Arthur** de l'institut IBANDA NGOY de Bandundu.

Compte tenu du constat fait en 2010, cfr notre rapport annuel 2010 et 2011, page 9 et des résolutions proposées à la page 11 du même rapport, c'est-à-dire :

- Elaborer des supports portants une connaissance totale sur le VIH/SIDA disponibles en Français et les quatre langues nationales afin de sauver ces jeunes inconscients du virus du SIDA ;
- Organiser des carrefours et sensibilisations de grand public contre les IST en général et le VIH/SIDA en particulier.

Nous avons organisé cette activité en vue d'informer la population au risque du SIDA afin qu'ils sachent se protéger.



OJMA-Kinshasa/Commune de N'djili



Bande dessinée

Résultats atteints :

- Mobilisation de toutes les couches des sites ciblés
- Manifestation de 10 jeunes volontaires ambassadeurs locaux de lutte contre les IST et le VIH/SIDA.

Difficultés rencontrées :

- Participation accrue par rapport aux jeunes sélectionnés pour cette campagne, ce qui a produit un déficit de T-shirt, mégaphone, bande dessinée, etc. ;
- Analphabétisme total de certains jeunes des villages et quartiers visités ;
- Désintéressement de certains jeunes suite au manque d'un rafraichissement ou motivation ;
- Moindre prise en charge sur la mobilité de la délégation.

Résolutions proposées et recommandations :

- Une projection vidéo et attaque sonore sur le VIH/SIDA en publique dans les quatre langues nationales précitées avec distribution de la bande dessinée et jeu-concours;
- Continuer à organiser les carrefours et sensibilisations le porte à porte et focus groupe dans les quartiers, villages non atteints en tenant compte d'une prise en charge en mobilité et motivation ;
- Affectation d'un budget suffisant y relatif.

❖ FORMATION PROFESSIONNELLE A LA MENUISERIE



OJMA-Kinshasa/Lancement de formation

Pour réduire la pauvreté et la délinquance de la jeunesse dans la ville province de Kinshasa, une formation professionnelle à la menuiserie a été organisée depuis le 04 Avril 2012 pour une durée de 6 mois dans la Commune de Masina, dont 25 jeunes ont suivie. Cette formation vise l'autonomisation de la jeunesse kinoise et la valorisation de métier manuel.

Constat : Maints jeunes ne s'adonnent pas à tels travaux parce que disent-ils ceux-ci connaissent une régression de valeur morale. Une formation académique et universitaire ouvre à des débouchés prestigieux et valorisants qu'une simple formation manuelle.

Resolutions proposées et recommandations:

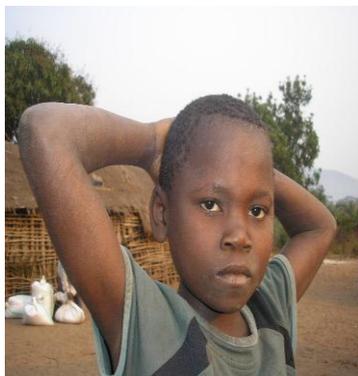
- Aménager des projets spécifiquement adaptées aux jeunes et destinés à les diriger vers les formations professionnelles qui leur garantissent une plus grande automatisation et sécurité économique.
- Influencer le gouvernement à intéresser les jeunes à des vacations professionnelles davantage diversifiées dans les domaines technologique et bien rémunérées.

❖ RENFORCEMENT DE LA PRISE EN CHARGE SCOLAIRE ET NUTRITIONNELLE

Compte tenu des constats présentés à la page 16 de notre rapport annuel 2010 dans le cadre de l'éducation de la santé et à la lumière des recommandations et suggestion de nos organes parmi les opérations déclarées prioritaires par l'assemblée générale pour l'exercice 2012-2013 s'est inscrit ce renforcement 8 élèves orphelins et 12 écoliers orphelins ont été pris en charge dans le sens de leur payer la scolarité et denrées alimentaires (soya, riz, lait, haricot...)



OJMA-Bandundu/Prise en charge scolaire



OJMA-Bandundu/Prise en charge nutritionnelle

Difficultés rencontrées :

- Faibles ressources budgétaires
- Croissance des appels de soutien augmentant progressivement

Objectifs :

- Rehausser le niveau de formation de ces enfants démunis et défavorisés et ainsi diminuer l'analphabétisme.
- Réduire les inégalités d'accès à l'éducation auprès des orphelins et leur malnutrition.

Résultats atteints :

- Renouvellement de la confiance de jeunes élèves et écoliers orphelins de leurs parents à l'OJMA.
- Réduction de la malnutrition auprès de 20 enfants orphelins pré-identifiés.

Observation: Les bénéficiaires ont répondu aux questions préétablies, à savoir :

- Etre orphelin de père et de mère identifié par le service de formation éducatif et professionnel (SEFP/OJMA).
- Etre un enfant démuné résidant dans un quartier périphérique de Kinshasa ou de la province de Bandundu précisément dans les territoires de Popokabaka, Kenge.
- Cette prise en charge n'est pas inscrite dans le cadre du jeu concours FUMU TSHIK mais plutôt dans un cadre d'assistance communautaire.

4.1.2 Activités à impact interne

❖ SUIVI ET EVALUATION DES TRAVAUX D'INSTALLATION DES BUREAUX REPRESENTATIFS



Rencontre avec les membres de Bandundu



Rencontre avec les autorités et cadres

L'objectif global est d'évaluer les travaux de 12 cellules dans les 12 villages et 3 antennes dans le territoire de Popokabaka ainsi que les 2 antennes et 1 cellule dans le territoire de Kenge. Connaître le milieu viable pour la création des activités génératrices de revenu (AGR) pouvant prendre en charge financièrement les activités de l'OJMA dans chacune de ces provinces.

Comme objectifs spécifiques, la prise de contact pour l'installation de l'antenne de Kasangulu, Province de Bas-Congo. Prise de contact et préparation administrative pour l'implantation OJMA, antenne du territoire de Feshi dans la Province de Bandundu.

Ces activités ont eu lieu du 23 juillet au 23 Aout 2012. Les prises de contact suivis d'évaluations ont été assurées par des personnes délégués membres de la coordination, du comité administratif et des commissions de conseil d'administration. Ceux-ci ont rencontrés les autorités administration locales, les jeunes leaders ainsi les groupes socioprofessionnels en vue d'assurer une évaluation, un suivi et une étude du milieu culturel. Sur l'évaluation, une présentation et un comptage des membres dans chaque antenne.

Un suivi sur la croissance des antennes et cellules installées en 2010, leur capacité en résolution des conflits de l'OJMA dans cette contrée.

Difficultés rencontrées :

Difficulté d'adaptation à une mosaïque de cultures (cuisine, logement, eau potable, soins de santé de première nécessité).

Résultats atteints :

- Programmation d'installation des antennes citées ci-haut pour l'exercice 2013-2014
- Croissance et sollicitation de la jeunesse adhérant à l'OJMA
- Grande visibilité de l'OJMA dans les deux provinces précitées

Proposition des résolutions :

- La coordination devra prochainement tenir compte de la langue et dialectes à usage dans chaque milieu visé et envoyer les délégués qui en sont locuteurs.
- Prévoir les médicaments, l'eau potable et un équipement tels que les tentes, les lits portatifs, les provisions alimentaires etc.

4.2 Actions à caractère socio-économique

4.2.1 Activités à impact externe

✍ TOURNOI DE FOOTBALL « OJMA SUPER COUPE DE PAIX »



AC. MIRACLE
Equipe championne de l'édition

Une compétition de football a été organisée à Masina du 26 Juin au 26 Juillet 2012 dans le cadre d'appuyer le climat de paix et de dialogue inter jeunesse, inter quartier dans la ville de Kinshasa.

La teneur de cette compétition peut être saisie à travers le règlement du tournoi ci-dessous.

Art1. De la présentation

OJMA SUPER COUPE est un tournoi de football réunissant 32 équipes/clubs sportifs de la jeunesse kinoise/Tshangu. Une initiative de l'OJMA.

Art2. Des objectifs du tournoi

- Accompagner les talents des jeunes sportifs locaux ;
- Intégrer le football professionnel, la compétitivité et le fair-play dans les clubs sportifs de la jeunesse rurale et locale ;
- Encourager ces clubs par des prix mis en jeu ;
- Promouvoir le football congolais en sélectionnant les meilleurs joueurs et clubs sportifs de la jeunesse congolaise en particulier sur le web.

Art3. Des prix à gagner: Toute équipe qui remportera :

- Equipe championne : 250\$ USD + une douzaine de vareuse
- 2ème : 150\$ USD + douzaine de vareuse
- 3ème : une douzaine de vareuse + un ballon.

Art4. De l'inscription des équipes au tournoi.

Toute équipe est obligée de payer une somme de 5.000FC (cinq mille francs congolais) comme frais d'inscription et administratif. Cette somme est non remboursable.

Art 5. De l'inscription et identification, des jeunes.

Tout joueur doit disposer d'une « LICENCE CACHETE » de l'OJMA SUPER COUPE DE PAIX, achetée à 7.000 FC (sept cent francs congolais). Cette somme est non remboursable.

Art6. De l'arbitrage :

- Seul l'arbitre est le maître du terrain. L'équipe qui aurait passé plus de dix minutes d'arrêt de jeu est d'office disqualifiée.
- Le temps du match est de 90 minutes (45'/45') + 15 minutes de repos. Le temps additionnel ne peut pas dépasser 5 minutes. La prolongation est de 30 minutes (15' + 15') + une pause de 5 minutes.
- Les frais d'arbitrage s'élèvent à 1.000 FC (mille francs congolais) par match.

Art7. Du déroulement du tournoi

1ère phase : inscription de 32 équipes et répartition en 4 groupes. La qualification de cette phase se fait grâce au nombre de points obtenu sur 9 points (3 Match, 3 points par match pour une victoire). En cas de match nul, les deux équipes se partagent à chacune un point. Seules les deux premières équipes (1ère et 2ème) seront qualifiées pour la deuxième phase.

2ème phase : les 16 équipes restantes s'affronteront au match d'éliminatoire direct sans retour suivant le calendrier ci-dessous :

M1 : 1ère du Groupe A----- 2ème du Groupe B

M2 : 1ère du groupe B----- 2ème du Groupe A

M3 : 1ère du Groupe C-----2ème du Groupe D

M4 : 1ère du Groupe D----- 2ème du Groupe C

M5 : 1ère du Groupe E----- - 2ème du Groupe F

M6 : 1ère du Groupe F----- 2ème du Groupe E

M7 : 1ère du Groupe G----- 2ème du Groupe H

M8 : 1ère du Groupe H-----2ème du Groupe G

En cas de match nul, une prolongation est prévue. Si le même score se répète, on recourt à la tirs au but de 5 joueurs.

3ème phase : QUART DE FINAL : les 8 équipes restantes s'affrontent au match d'éliminatoire direct sans retour suivant le calendrier ci-dessous :

P1 : Vainqueur du M1-----Vainqueur de M3

P2 : vainqueur de M2-----Vainqueur de M4

P3 : vainqueur de M5-----Vainqueur de M7

P4 : vainqueur de M6-----Vainqueur de M8

En cas d'un Match nul, une prolongation est prévue et si le même score continue, on recourt à la tirs au but de 5 joueurs.

4ème phase : Demi-finale : Les 4 équipes restantes s'affrontent à un match d'éliminatoire direct sans retour suivant le calendrier ci-dessous :

Vainqueur de P1----Vainqueur de P4

Vainqueur de P2-----Vainqueur de P3

5ème Phase : Match de classement ; Les deux perdants de la 4ème phase disputeront la 3ème phase.

6ème Phase : Final ; Les deux vainqueurs de la 4ème phase disputeront le titre de champion et le prix de 250\$ USD.

Art8. De la fraude :

- L'équipe qui alignera un joueur d'un autre club déjà éliminé ou plus âgés (17 ans ou plus), sera disqualifiée sans autre forme des procès.
- Toute tentative d'arrêter le jeu inutilement ou de tromper l'arbitre sera sanctionné d'un carton jaune. En cas de récidive, il méritera un carton rouge.

Art. 9 De la ponctualité et du respect de l'heure du match :

Toute équipe est obligée d'être présente 10 minutes avant l'heure du début du match. Le retard de plus de 30 minutes est sanctionné par une défaite par forfait.

Art. 10 De la discipline :

- Tout joueur ayant écopé d'un carton rouge direct est suspendu pour deux matchs. Deux cartons jaunes valent un carton rouge.
- Toute équipe ou tout joueur ayant occasionné une bagarre en plein match est suspendue pour la suite du tournoi et de 2 ans. Au cas d'entêtement, une poursuite judiciaire pourra être ouverte.
- Toute équipe prometteuse des troubles endossera la responsabilité de son sort et sera d'office disqualifiée.
- Les seules chaussures autorisées sur tournoi sont les bottines.
- Les maillots différents dans une même équipe lors d'un match sont interdits.

Art. 11 De la santé physique et mentale :

- Tout joueur doit être sain d'esprit et en bonne santé physique. En cas des endommages, son équipe est considérée comme responsable de fait.
- En cas de blessure ou choc du joueur, l'organisation a l'obligation de soutenir à 30%.

Fait à Kinshasa, le 1^{er} Juin 2012

**Comité Organisateur/ SCAS-OJMA/Département de Sport
Lu et approuvé par les Responsables des Clubs sportifs**

Resultants atteints:

Initiative très appréciée du bourgmestre de la commune de Masina, des journalistes et équipes participantes.

Difficultés :

- Carence de ballons et paires de vareuses
- Prise en charge de l'arbitre et de la croix rouge pour une assurance sanitaire
- Moindre publicité.

Résolutions proposées pour l'Édition 2013 :

En vue d'améliorer le rendement de cette activité et de promouvoir le football congolais, nous avons proposé ce qui suit :

- Médiatiser le projet pour les Editions suivantes
- Prévoir un budget suffisant pouvant aller jusqu'à primer le meilleur buteur et gardien ;
- Solliciter des équipements complets d'entraînement ;
- Que le tournoi se déroule pendant les grandes vacances car d'autres joueurs sont élèves.

4.2.2 Activités à impact interne

RECOLTE ET VENTE DE PRODUITS AGRICOLES VIVRIERS DE L'OJMA



Récolte de l'hibiscus gombo au centre agricole de TSHENGE à Kinshasa



OJMA-Kinshasa/Vente de carotte de céleri

Dans le cadre d'auto prise en charge de l'OJMA et de la lutte contre la famine, en Juin 2012, une récolte et une vente se sont réalisées par une équipe du Service de l'Economie et Développement (SED/OJMA) du département agricole.

- La récolte de l'hibiscus gombo sur une étendue de 10m/5m ;
- La récolte de carotte de céleri sur une étendue de 5m/5m ;
- Une bananeraie de 50 rejets ;
- La récolte de 10 tonnes de maïs (voir un camion) dans la brousse de Bukokole dans le territoire de Popokabaka dans la province de Bandundu.

Résultats atteints :

- Participation volontaire de tous les jeunes membres de l'antenne OJMA-IPONGI aux travaux de la récolte.
- Contribution des fonds provenant de la vente des produits au renforcement du budget pour l'exercice 2012-2013.

- Route desserte agricole pas tellement viable
- Coût de location véhicule et carburant pour l'évacuation des produits très élevés :
- Suite à plusieurs pannes dû à l'état de la route, le trajet de 285km de Kinshasa, lieu de vente et Popokabaka, lieu de production a été effectué pendant un mois ;
- Problème lié au stockage et entreposage des produits.

Propositions de résolution :

- Elaboration d'un programme d'achat d'un tracteur, de 2 grands camions pour l'évacuation des produits agricoles, et de construction des entrepôts
- Equiper les jeunes en matériels de déboisement de récolte en intra agricoles et en médicament contre les parasites de plantes
- Formations et accompagnement des jeunes paysans sur la production des semences améliorées
- Création des coopératives agricoles de production.

FORMATION SUR LA GESTION ET LA PLANIFICATION D'UNE MICRO-ENTREPRISE



Les jeunes entrepreneurs locaux/participants

Dans le cadre d'accompagner les jeunes membres entrepreneurs des micros, moyennes et petites entreprises dans les deux communes de Masina et Kimbanseke, une formation à deux modules (gestion et planification) d'une micro entreprise a été organisée pendant deux semaines à l'endroit des membres exerçant une activité propre à caractère économique

Les 40 participants à la formation ont sollicité auprès du service de l'économie et de Développement, département de l'Economie un microcrédit dont le montant varie entre 500.000 et 2.000.000CDF sans intérêt reconnu au nom de l'**OJMA DIAMBULUISHA DIA MAKUTA**. Ce terme Tshiluba est traduit par « *un emprunt financier à rembourser sans intérêt* »



L'un des bénéficiaires de microcrédit/participants

Résultats atteints :

- Croissance économique de PME (petites et moyennes entreprises) appartenant aux membres de l'OJMA
- Contribution régulière des membres bénéficiaires des actions de leurs cellules et antennes/OJMA
- Réduction de la paresse et plusieurs sollicitations de ce credit.

Difficultés rencontrées :

- Il est difficile de servir les 40 participants suite à l'insuffisance du budget affecté dans ce service, 4 seulement ont été servis.
- Problématique d'identification de l'appartenance de leur micro entreprise tant que nombreux entre eux ne possédaient presque pas les documents officiels y relatifs.

Propositions de résolution :

- Créer une source de revenu pour augmenter du budget par un endroit exigé pour participer à la formation soit 10\$ USD et être en ordre de cotisation de l'OJMA
- Présentation des documents officiels autorisant l'exercice de cette activité au sein de cette entité administrative.
- Faire preuve d'un capital de roulement susceptible de rembourser le montant sollicité.

4.3. A caractère administratif

1. REGULARISATION OFFICIELLE DE LA STRUCTURE ET DES BUREAUX REPRESENTATIFS

Sur le plan national :

- Obtenir de F92/17.091 du 9 Août 2011 tenant lieu de la personnalité juridique
- Certificat d'enregistrement du Ministère de la Jeunesse N° SGJ/DAMOJ/170/2011 du 25 Octobre 2011
- Certificat d'enregistrement du Ministère de Medias, Relation avec le parlement et Initiation à la nouvelle citoyenneté N° 11/M-MRPINC/CNEC/2012

Observations et faits marquants :

D'autres documents officiels sont attendus et cours de traitement administratif, à savoir :

- Arrêté du Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, sous la lettre de la transmission dossier n° 3873 du 22/08/2012 adressé à son Secrétariat Général avec copie pour le Ministre.
- Certificat d'enregistrement du ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et solidarité nationale
- Certificat d'enregistrement du Ministère d'Agriculture et Développement rural
- Certificat d'enregistrement du Ministère du Genre, Famille et enfant.

Sur le plan provincial :

obtention en cours de l'autorisation d'installation et de l'attestation de confirmation de siège pour 24 communes de la ville province de Kinshasa et autres dans les provinces de Bas Congo et Bandundu.

Observations et faits marquants : une certaine lenteur administrative auprès des autorités locales.

2. BUREAUX ADMINISTRATIFS

- Construction du bureau central et permanence du siège social. Notre bureau central est situé sur 81/A Avenue Motangi, quartier 3/Mandiangu dans la commune de Masina. Il faut noter que cet emplacement de l'administration centrale est provisoire en attendant la location ou achat d'une parcelle située au centre ville de la capitale. Entretemps, le bureau en construction joue le rôle de représentation nationale et permanence du siège social. En ce qui concerne le finissage, une certaine lenteur s'observe à cause des difficultés d'ordre financier que nous relèverons en détail plus loin.
- Réhabilitation du bureau de secrétariat Exécutif de Kinshasa. Notre demande du 30 Novembre 2012 adressée à Monsieur le Secrétaire General à la Jeunesse, réservant copie à son Excellence Monsieur le Ministre de jeunesse enregistré sous N° 0705/03/12/2012 auprès du Secrétariat General à la jeunesse et sous N°16623/03/12/2012 auprès du cabinet du ministre de la jeunesse, sollicitant obtention d'un local vide à réhabiliter par l'OJMA pour l'installation du Bureau du Secrétariat Exécutif de Kinshasa a été favorablement répondu. Le lancement de travaux pour cette réhabilitation est prévu en mi-avril 2013.
- Obtention d'espaces pour les bureaux du Secrétariat Exécutif des provinces de Bandundu et Bas -Congo. Il est planifier qu'en 2013-2014, ces espaces soient identifiés et sollicités auprès des autorités locales et propriétaires terriens.
- Location et installation des bureaux des antennes communales à Kinshasa. Dans le cadre du projet « LA PAIX ENTRE LES JEUNES » financé par la Maison du citoyen du ministère des Medias, relation avec le Parlement et de l'initiation à la nouvelle citoyenneté dont l'exécution est reportée en 2013, il est prévue une implantation et location d'un bureau communal dans les 24 communes de la capitale Kinshasa jouant le rôle des cellules de Paix (réduction de banditisme) et d'initiation à la nouvelle citoyenneté. Ce bureau est représentatif du comité National est d'éthique citoyenne/Maison du citoyen et directement bureau de l'OJMA/antenne communale.

3. PARTICIPATION AUX RENCONTRES ET DISCUSSIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

Notre participation à ces rencontres sera visible à travers le tableau ci-après :

3.1 Rencontres et discussions nationales en 2012

N°	Activités	Mois	Organisateur	Lieu	Nombre en représentation	Thème	Observations
01	Table ronde des jeunes citoyens	Juillet	Rassemblement des Jeunes pour le Développement Intégral (RAJEDI)	Masina/Kins hasa	1 (Coordonnateur)	Jeunesse face à la crise politique congolaise actuelle	Leur souhait : Que l'OJMA participe en grand nombre et appui matériellement l'activité
02	Rassemblement des ONG et développeurs de Bandundu	Août	Gouvernement provincial de Bandundu	Bandundu Ville et Kenge	4 (Président nat, Sec. Gén., Coordonnateur et Sec. Ex. de l'OJMA-Bandundu)	Effort de tous pour le développement durable au Bandundu	Improvisation de l'activité
03	Rassemblement des Administrateurs territoriaux, Société Civile, ONG et développeurs de district de KWANGO	Décembre	Gouvernement provincial de Bandundu via le Commissariat de district de KWANGO	Cité de Kenge/Bandundu	4 (Président nat, Sec. Gén., Coordonnateur et Sec. Ex. de l'OJMA-Bandundu)	Effort de tous pour le développement durable au Bandundu : cas de la jeunesse kwangolaise.	Difficulté de représenter tous les territoires de KWANGO
04	Assemblée Générale Elective du Bureau du Conseil National de la Jeunesse	Décembre	Conseil national de la jeunesse	Secrétariat Général à la jeunesse/ Kinshasa-Kalamu	3(Président nat.,Sec. Gén. Et Coordonnateur)	Election des membres du bureau du Conseil national de la jeunesse	Reporté en 2013
05	Assemblée Générale Elective du Bureau du Conseil communal de la jeunesse	Décembre	Ministère provincial, Division urbaine et chef de service communal de la jeunesse /Kinshasa	Limete/Kinshasa	2 participants résidants dans cette commune	Election des membres du bureau communal de la jeunesse	Reporté en 2013

06	Journée de Noël pour enfant	Décembre	Apprend-moi à pêcher (AMAPE)	Masina/Kinshasa	2 (Président Antenne OJMA-Masina et Directrice Ex. du SPE)	Réflexion sur le loisir des enfants démunis	Renforcer les liens avec les ONG affiliées
07	Conférence de presse du lancement du programme de collaboration Maison du citoyen et les ONG de la jeunesse	Décembre	Ministère des Médias, Relations avec le parlement et initiation à la nouvelle citoyenneté (MIN-MRPINC)	Radio Télévision Nationale Congolaise 2 (RTNC2) à Kinshasa-Lingwala	2 (Président national et Coordonnateur)	Lancement officiel du programme des actions Nouvelle citoyenneté-jeunesse	
08	Conférence-débat sur l'initiation à la nouvelle citoyenneté	Décembre	MIN-MRPINC et jeunes étudiants chrétiens de l'Université de Kinshasa	Campus de l'UNIKIN	5 MEMBRES	La politique de l'initiation à la nouvelle citoyenneté en RDC	Ce thème a été exploité en 3 aspects subdivisés en 2 milieux

3.2 Rencontres et discussions internationales

N°	Activités	Mois	Organisateur	Lieu	Nombre en représentation	Thème	Observations
01	Visite d'échanges	Mai	Jeunes patriotes	Pointe Noire/République du Congo	8 membres	Contact pour une collaboration entre les jeunes de 2 Congo	L'exécution de cette collaboration démarrera en 2014 dans les domaines culturel et touristique
02	Assemblée Jeunesse et Mondiale de CIVICUS	03-07 Septembre	Alliance Mondiale pour la participation citoyenne	Montréal/CANADA	8 membres	3 thèmes ci-après : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir un contrat social ; ▪ Changer les nations par l'action citoyenne ▪ Des partenariats stratégiques pour l'innovation sociale 	Refus de visas par le Haut Commissariat d'immigration canadienne au Kenya suite aux difficultés financières et déclaration des biens de chaque demandeur.

03	Plusieurs discussions en ligne dans le cadre de système des Nations Unies/UN inequalities London 2014	Tous les mois	World we want 2015	Diversifiés	Assistant en communication et Relations Publiques	Thèmes diversifiés sur la jeunesse, enfant, etc.	
----	---	---------------	--------------------	-------------	---	--	--

4. RAPPORT SUR LA COMMUNICATION

- Lancement du site web et entrée dans les réseaux sociaux.

Pour atteindre un plus grand nombre de visiteurs de notre ONG et propulser ses actions aux niveaux tant national qu'international, l'OJMA a lancé son site web officiel depuis le 03/05/2012 sur le nom du domaine (nnd) et Espace d'hébergement personnel sous **www.ojma-rdc.org** avec un courriel officiel entre crée sous **info@ojma-rdc.org**

D'autres adresses courriels sont attribués aux organes de l'OJMA. Du 03/05/2012 au 31/12/2012, ce site a atteint 1.622 visiteurs dont certains ont laissé leurs suggestions pour l'amélioration du site et d'autres se sont inscrit dans notre rubrique de Newsletters.

Dans le cadre de réseaux sociaux, fraîchement inscrit dans **Facebook** sous le nom organisation des Jeunes « aimer » avec 3 messages de demande de collaboration, entre autres : Copage-AF/Côte d'Ivoire, Action Contre Faim/Paris et Groupe Annuarite de Kinshasa / Lingwala. Nous avons reçu deux réponses favorables de la part de l'Institut International des Droits de l'Enfant par truchement de Madame Evelyne Monnay, animatrice internet ainsi que le Groupe Normandie / France.

Dans **Twitter** « ONG OJMA » et **Linkedin** plusieurs annotations, **Youtube** OJMA ONG/Photographie : 33 visiteurs et une vingtaine de contacts sur **Skype** intitulé OJMA.ONG

- Courriers expédiés

A partir du tableau ci-après, tous les courriers seront répertoriés :

N°	Motif	Destinataire	N°Réf-OJMA	N°Enreg. par Réception	Observations
01	Demande de bourse de participation et dépôt d'activité accompagnatrice/CIVICUS 2012	Comité organisateur de l'Assemblée Jeunesse et Mondiale de CIVICUS à Montréal/CANAD	OJMA-Coord/043/2012 du 12/04/2012	Par voie postale et courriel	Copies pour information aux organismes Co-hôtes, Financiers et donateurs de CIVICUS

		A			
02	Demande de partenariat	Ministère de l'Enseignement, Primaire, Secondaire et Professionnel	OJMA/173/A DM-C/KIN/2012 du 20/08/2012	3873/SG/MIN-EPSP/2012 du 22/08/2012	OJMA répertorié parmi leurs partenaires en attendant un arrêté non encore signé par le Ministre
03	Demande de partenariat	Comité National organisateur du 14 ^{ème} Sommet de la francophonie, Kinshasa 2012	OJMA/054/A DM-C/KIN/2012 du 27/08/2012	1953/C.E/2012 du 28/08/2012	Voir courrier réceptionné pour la suite
04	Transmission projet « Parlons du VIH/SIDA »	Représentant de l'IFC/Banque mondiale en Rép. Dém. du Congo	OJMA/066/A DM-C/KIN/2012 du 08/10/2012	08/10/2012 au siège de la représentation de BM en RDC	Sans suite
05	Transmission projet « La paix entre les jeunes »	Ministère des Médias, Relations avec le parlement et initiation à la nouvelle citoyenneté	OJMA/069/A DM-C/KIN/2012 du 08/10/2012	2693/MIN-MRPINC/2012	Voir courrier réceptionné
06	Demande d'aide financière	Ministère des affaires sociales, action humanitaire et solidarité nationale	OJMA/062/A DM-C/KIN/2012 du 8/10/2012	6050/CAB-MIN-AFF.SAH.SN/2012	Sans suite
07	Transmission projet « la paix entre les jeunes »	Ministre provincial de la jeunesse/Kinshasa	OJMA/068/A DM-C/KIN/2012 du 08/10/2012	606/CAB-SEC/MIN.PRO V.J/KIN	Sans suite
08	Transmission projet « Parlons du VIH/SIDA »	Représentation de l'UNFPA en RDC	OJMA/064/A DM-C/KIN/2012	P/R UNFPA le 15/10/2012	Sans suite
09	Transmission projet « Parlons du VIH/SIDA »	Représentant de l'ONUSIDA en RDC	OJMA/063/ADM-C/KIN/2012	P/R ONUSIDA le 15/10/2012	Sans suite
10	Demande d'autorisation d'implantation OJMA antenne communale de LIMETE	Bourgmestre de la commune de LIMETE à Kinshasa	OJMA/174/SEC-EX/KIN/2012	2832 du 30/10/2012	Copie conforme au chef de service de la jeunesse de LIMETE
11	Demande de précision de la lettre du 04/09/2012(MONUSCO-PID/54/2012)	Directeur de l'information publique de la MONUSCO	OJMA/181/ADM-C/KIN/2012 du 05/11/2012	Pour MONUSCO : M. Modin FWERIM, agent de sécurité. Le 05/11/2012	Copies conformes aux Présidents des antennes communales, ONG affiliées à l'OJMA et DAMOJ pour

					Ministère de la jeunesse
12	Demande d'obtention du bureau pour notre Secrétariat Exécutif de Kinshasa	Secrétaire Général à la jeunesse du Ministère de la jeunesse	OJMA/182/ADM-C/KIN/2012 du 30/11/2012	0705/SGJ/S C/2012 et 16.623/CAB-MIN.J/2012 du 03/12/2012	Avec copie pour information au Ministre de la jeunesse

- Courriers réceptionnés

N°	Motif	Organes ou personne visée	Expéditeur	N°Réf.	N°Enreg. dès Réception	Obs.
01	Participation au prix impact 2012 de Stars	Administration centrale de l'OJMA	Stars foundation	Sans référence/courriel	OJMA/04/2012 du 13/03/2012	Pas de dépôt de candidature suite à un problème d'activation du compte bancaire
02	Réponse à la demande de partenariat	Comité Administratif de l'OJMA	Comité National Organisateur du 14 ^{ème} Sommet de la francophonie	1477/SFK-CG/CB/RDC/2012 du 04/09/2012	OJMA/05/2012 du 06/09/2012	Marginalisation de la jeunesse (Décision non précise et sans suite)
03	Accusé de réception du projet « jeune passe le message » par la direction de l'information publique de la MONUSCO	Comité Administratif de l'OJMA	MONUSCO/ Direction de l'information publique	PID/54/2012 du 04/09/2012	OJMA/06/2012 du 06/09/2012	Sans suite et décision non précise
04	Offre de service de formation en ressources humaines	Coordination	CADICEC Unia-pac-Congo/ Secrétariat Général	088/PMM/LK C/2012 du 24/08/2012	OJMA/07/2012 du 26/08/2012	En cours de traitement pour l'exécution en 2013
05	Accusé de réception du projet « La paix entre les jeunes »	Président national	Ministre des Médias, Relations avec le parlement et initiation à la nouvelle citoyenneté	M-MRPINC/LM O/561/MIN/2012 du 23/10/2012	OJMA/08/2012 du 25/10/2012	Suite favorable pour l'exécution en 2013 et paiement du certificat d'enregistrement
06	Réponse à la	Administration	Animatrice	Voie	OJMA/09/2	Suite favorable

	demande de collaboration	centrale	du Site internet de l'Institut International des Droits de l'enfant (IDE-Suisse)	courrielle	012 du 23/12/2012	
--	--------------------------	----------	--	------------	-------------------	--

- **Téléphones** : 419 appels dont 187 effectués et 232 réceptionnés des particuliers et organismes, institutions publiques privées, nationales qu'internationales au cours de l'année 2012, c'est-à-dire du 01 janvier au 31 décembre.
- **Courriel** : 63 réceptionnés dont la majorité provient de l'appel de discussion de WORLD WE WANT 2015 et de l'ECOSOC/DESA/Ngo branch et d'autres institutions.

Observations générales :

Alors que notre Organisation attend le statut consultatif de l'ECOSOC/DESA des Nations Unies pour l'exercice 2013, après examen de notre dossier listé à la page 5, n° d'ordre 138 de la 51^e Commission pour le développement social (the NGO Commette) à New York/Plazza aux Etats Unis ; nous sommes sérieusement étonnés de constater que les quelques agences des Nations Unies en RDC à qui nous avons écrit ont classé nos lettres sans suite et sans précision. Est-ce une manœuvre dilatoire administrative ou un sabotage pur et simple?

5. EVALUATION ANNUELLE SUR L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DE L'ENFANT ET DE LA JEUNESSE EN RDC

1) Par rapport aux OMD ayant trait à nos objectifs et domaines d'intérêt :

- Par rapport à l'élimination de la pauvreté et la faim,

Le profil de pauvreté tel que vécu et exprimé par la jeunesse lors des consultations communautaires et/ou du sondage d'opinion est multidimensionnel. Il diffère selon le milieu de résidence et varie d'une province à l'autre. De plus, les perceptions de la pauvreté se différencient en fonction des groupes sociaux spécifiques.

Les perceptions de la pauvreté s'articulent autour de quelques dimensions du vécu des jeunes de toute la population. Certaines de ces dimensions sont tangibles (besoins fondamentaux non satisfaisants, faible accès aux services sociaux de base) et d'autres intangibles (manque de paix, culture d'impunité renforçant la corruption, l'injustice sociale et l'exclusion des jeunes).

« A Kinshasa, Commune de Kimbanseke, Quartier Mayengele où je vis, nous mangeons une fois par jour, un repas composé essentiellement de feuilles de manioc et un fufu de la farine de manioc. Je dépense par jour 1.500FC (1,6\$USD) et nous sommes à 12 », Témoignage d'un jeune membre.

- Par rapport à l'assurance à l'éducation primaire pour tous :

En dehors de quelques efforts conjugués dans quelques écoles officielles dans les provinces de l'Est où les écoliers ne payent pas les frais scolaires, les autres provinces connaissent une difficulté de taille dans ces domaines (Voir notre rapport annuel 2010, page 9 et 10).

D'ailleurs, certains promoteurs préfèrent implanter leurs écoles en centre-ville que dans les périphéries ou en provinces.

Là, l'accès à l'éducation est accordé prioritairement au garçon intelligent. Les moins intelligents et mes filles restent à la maison. Les scolarisés sont souvent chassés à cause de non-paiement de frais de scolarité.

- Par rapport à la promotion de l'égalité de sexe et l'autonomisation de la femme, cas de la jeune fille :

Notre constat de 2010 demeure toujours actuel : sur toute l'étendue de la capitale congolaise, la jeunesse féminine n'est pas préparée au leadership féminin. Les ministères du genre, famille et enfant et de la jeunesse ne s'occupent que des femmes (maraichers, vendeuses et quelques corporations féminines). La jeunesse féminine est laissée pour son compte.

- **Par rapport à la réduction de la mortalité infantile/Protection de l'enfant :**

Suite aux maladies hydriques, conflits armés, manque d'assurance santé, malnutrition, négligences sociales ... la réduction de la mortalité infantile et la protection de l'enfant ne peuvent pas être affirmés. Si elles le sont, c'est à quelques degrés.

Cependant quelques directions et programmes rattachés à ce domaine existant tels que : la Direction Nationale de Protection de l'Enfant ne peuvent pas être affirmés. Si elles le sont, c'est à quelques degrés.

Cependant quelques directions et programmes rattachés à ce domaine existent, tels que : la Direction Nationale de l'Enfant / Ministère du Genre, Famille et Enfant ; Programme National de Santé des Adolescents (PNSA) / Ministère de la Santé Publique, ... mais leur impact n'est pas très visible de la jeunesse surtout provincial.

- **Par rapport à la lutte contre le VIH/SIDA parmi les jeunes :**

Au regard de l'évolution des indicateurs sanitaires évoqués dans le rapport du Ministère de la Santé et ses partenaires, le pays est exposé à une résurgence de plusieurs épidémies contrôlées ou éradiquées. Mais l'apparition du VIH/SIDA et la fièvre hémorragique à virus EBOLA fait rage.

Les campagnes contre les VIH/SIDA, les forums, les conférences internationales ou nationales organisées ne sont pas à la hauteur du commun des mortels souffrant ou victimes (PVV).

- **Par rapport à la construction du partenariat pour le développement :**

Le partenariat entre les mouvements de la jeunesse, leurs ONG et le gouvernement reste en général mitigé. C'est-à-dire, il faut être dans une famille politique ou dans la mouvance pour être considéré. Nous parlons de partenariat en général (financier, technique et de collaboration).

Le partenariat direct entre les ONG locales en général, et celle de la jeunesse en particulier et certains partenaires extérieurs est presque inexistant en République Démocratique du Congo.

2) Constat général sur la paix

- **Inter jeunesse :**

A Kinshasa, le phénomène « **KULUNA** », compris et expliqué de différentes manières n'est rien d'autre que l'expression d'une révolte sociale en face de lois gouvernementales. Il se manifeste par le port d'armes blanches, des machettes, débris de bouteilles et autres, cheveux en l'air ou points en couleur très voyant, vêtements à la manière de punks, toujours drogués et s'attaquant soit à tout passant, soit encore aux jeunes d'autres quartiers.

Ce banditisme n'est rien d'autre que l'absence d'encadrement de la jeunesse, de la politique sociale en leur faveur, la manipulation de la jeunesse par des partis politiques sans vrai patriotisme.

- **Avec les Etats frontaliers :**

Des conflits armés interminables vont de dialogue en dialogue. La perte de vies humaines n'inquiète personne parce que sous l'impunité de la justice internationale. Le complot ourdi depuis jadis pour balkaniser la RDC afin de contrôler ses richesses affaibli le tissu socio économique de notre pays et surtout de sa jeunesse révolutionnaire.

L'intégrité territoriale de l'étendue nationale n'est pas respectée par les autorités gouvernementales voisines. Tout cela entrave la paix sociale en RDC.

Propositions de résolutions générales :

- Réhabilitation du capital humain des pauvres : alphabétisation fonctionnelle des populations pauvres, création d'emploi.
- Mesures incitatives aux petits producteurs agricoles et fourniture régulière de l'outil et d'intrants agricoles et phytosanitaires aux petits agriculteurs et éleveurs.
- Réhabilitation des services sociaux et nutritionnelle des orphelins mineurs et jeunes démunis ;
- Plaidoyer à l'universalité de l'éducation primaire fondamentale ;
- Promotion de l'éducation professionnelle, technique et de l'apprentissage des métiers ;
- Promotion des initiatives communautaires de la femme et de la jeune fille ;
- Vulgarisation des lois sur le genre (proposition égalitaire entre jeune fille et jeune garçon dans nos organes de décision) et l'initiation des jeunes filles au leadership féminin ;
- Distribution gratuite des supports sur le SIDA, Organisation des carrefours, sensibilisation / Campagnes et lancement de centre de dépistage volontaire ;
- Plaidoyer en faveur du partenariat avec la jeunesse lors des rencontres internationales et nationales ;
- Lancement des projets d'installation des cellules de paix entre les jeunes, marches pacifiques, ...

6. ETAT FINANCIER 2012

1. COMPTE FINANCIER

Notez bien : **1\$USD=920CDF** (Taux de change enregistré en 2012)

A. Recettes par opération de vente (Administratif).

- A usage interne :

Désignation	Nombre en Stock	Vendu	P.U en CDF	P.T en CDF
Fiche d'adhésion (FA)	2500	632	3, 500, 00	2, 212, 000, 00
Carte de membre	2500	298	4, 500, 00	1, 341, 000, 00
T-shirt	1000	317	9, 000, 00	2, 853, 000, 00
Casquette	1000	199	4, 500, 00	895, 500, 00
Statuts de poche	250	54	4, 500, 00	243, 000, 00
R.O.I de poche	250	112	4, 500, 00	504, 000, 00
Emblème OJMA	100	31	9, 200, 00	285, 200, 00
Carte de service en plastique	Sur place	73	9, 200, 00	671, 600, 00
Agenda/Carnet OJMA	1000	25	Variable	86, 400, 00
TOTAL	En CDF			9, 091, 700, 00
	En \$USD			9, 882, 28

- A usage externe :

Description	Usage	P.T en CDF
Document des PME de jeunes entrepreneurs/affiliées	Recouvrement officiel	570, 000, 00
Attestation de service et recommandation externe	Témoignage	210, 200, 00
TOTAL	En CDF	780, 200, 00
	En \$USD	848, 04

B. Recette par cotisations mensuelles de membres et par collation de fonds populaires

COTISATIONS MENSUELLES			COLLECTION DE FONDS POPULAIRES		
Montant adopté : 1000 CDF/Membre			Montant sollicité : 2000 CDF/Faire-part		
1^{er} Trimestre : 628 membres effectifs			1^{er} Trimestre : 100 faire-part envoyés		
Janvier	Février	Mars	Janvier	Février	Mars
421, 000, 00	398, 000, 00	476, 000, 00	90, 000, 00	57, 500, 00	42, 500, 00
Solde en CDF : 1, 295, 000, 00			Solde en CDF : 190, 000, 00		
2^{ème} Trimestre : 690 - 728 membres effectifs			2^{ème} Trimestre : 150 faire-part envoyés		
Avril	Mai	Juin	Avril	Mai	Juin
483, 500, 00	512, 000, 00		136, 000, 00	60, 000, 00	54, 000, 00
Solde en CDF : 995, 500, 00			Solde en CDF : 250, 000, 00		
3^{ème} Trimestre : 751 - 914 membres effectifs			3^{ème} Trimestre : 200 faire-part envoyés		
Juillet	Août	Septembre	Juillet	Août	Septembre
598, 500, 00	506, 000, 00	534, 500, 00	76, 000, 00	178, 000, 00	112, 000, 00
Solde en CDF : 1, 739, 000, 00			Solde en CDF : 366, 000, 00		
4^{ème} Trimestre : 914 - 1259 membres effectifs			4^{ème} Trimestre : 250 faire-part envoyés		
Octobre	Novembre	Décembre	Octobre	Novembre	Décembre
993, 000, 00	994, 000, 00		156, 000, 00	128, 000, 00	212, 000, 00
Solde en CDF : 1, 987, 000, 00			Solde en CDF : 496, 000, 00		
TOTAL en cotisation : 6, 016, 500, 00			TOTAL en collection : 1, 302, 000, 00		
TOTAL ANNUEL EN CDF : 7, 318, 500, 00					
TOTAL ANNUEL EN \$USD : 7, 954, 89					

Observations (de la direction financière) :

- Malgré la présence de commissions mixtes organisées et animées par le Commissaire aux comptes et la direction financière de l'organisation, certaines enveloppes de faire-part restent souvent sans suite. Ce constat est enregistré de manière suivante :
 - 1^{ère} trimestre : 5 faire-part sans suite / 100
 - 2^{ème} trimestre : 25 faire-part sans suite / 150
 - 3^{ème} trimestre : 17 faire-part sans suite / 200
 - 4^{ème} trimestre : 2 faire-part sans suite / 250
- Une grande croissance lors de la cotisation mensuelle après notre campagne sur la mobilisation interne de ressources financières de l'organisation (Exercice 2011-2012), dont les effets se produisent sur le budget 2012.
- Création d'une unité des revenus sous les produits à usage externe (documents et autres productions).

C. Recette par cotisation spéciale (en 2012)

Montant adopté : 9, 000, 00 CDF/Membre				
Semestre	Période	Membres effectifs	Cotisés	Solde en CDF
1 ^{er} Semestre	Janv. - Juin	728	291	2, 619, 000, 00
2 ^{ème} Semestre	Juillet – Déc.	1259	407	3, 663, 000, 00
TOTAL			698	6, 282, 000, 00
			En \$USD :	6, 828, 26

Observation : La cotisation spéciale est déconsidérée parmi les membres depuis la création de l'organisation suite à son montant élevé. Et pourtant, elle est une base stratégique à l'atteinte des objectifs fixés.

Résolution proposée : Nous sollicitons à la Commission des devoirs et obligations ainsi qu'à la Commission de l'économie et finance du Conseil d'Administration via l'Assemblée Générale à diminuer le coût de cotisation spéciale à 50% / Membre afin de donner l'occasion à tout à y participer.

D. Affectation budgétaire et revenus par les Organes Exécutifs Spéciaux et Stratégiques

Organes Exécutifs	Catégorie	Budget affecté	Activités	Bénéficiaires	Revenus
Service de l'Economie et Développement (SED)	OES	8, 804, 900, 00	Récolte et vente de produits agricoles vivriers de l'OJMA (Hibiscus gombo, carotte de céleri, 50 rejets et 10 tonnes de Mais)	OJMA et population consommatrice	16, 930, 150, 00
			Formation sur la gestion et la planification d'une micro-entreprise avec crédit	40 jeunes entrepreneurs locaux (filles et garçons) dont 4 sélectionnés au crédit de l'OJMA 2012	1, 000, 250, 00
Service des Formations Educatives et Professionnelles (SFEP)	OES	1, 500, 700, 00	Formation professionnelle à la menuiserie	25 jeunes analphabètes et chômeurs de Kinshasa/Kimbanseke et Masina	RIEN (Activité sociale)
Service de la Culture, Arts et Sports (SCAS)	OES	2, 000, 000, 00	Tournoi de football : « OJMA SUPER COUPE DE PAIX », 1 ^{ère} Edition	32 clubs sportifs de la jeunesse de Kinshasa/District de Tshangu (âge variant entre 13 à 16 ans)	3, 592, 800, 00
Service des Actions Sociales et Sanitaires	OES	3, 850, 200, 00	Campagne sur l'éducation à la santé	Les ONG des jeunes affiliés, les membres des antennes et cellules	RIEN (Activité sociale)

(SASS)			des jeunes	de l'OJMA, 277 participants de la conférence et 600 jeunes bénéficiaires gratuits de la BD	
Service de Protection de l'Enfant (SPE)	OES	2, 500, 000, 00	Renforcement de la prise en charge scolaire et nutritionnelle à Kinshasa et au Bandundu	8 élèves et 12 écoliers, âgé de 7 à 17 ans, orphelins de père et de mère pré-identifiés	RIEN (Activité sociale)
Service de la Coopération et Relations Publiques (SCORP)	OESTRA	2, 300, 000, 00	Suivi et Evaluation des travaux d'installation	13 cellules et 3 antennes au BDD et 1 antenne dans la province de Bas-Congo	Administratif
			Régularisation officielle des antennes et cellules de l'OJMA à Kinshasa	OJMA-Kinshasa	Administratif
Service de l'Information et Marketing (SIM)	OESTRA	1, 850, 500, 00	Conception et hébergement du Site Web, Communication et couverture médiatique	Administration OJMA	Administratif
Service de Transports, Techniques et Sécurité (STTS)	OESTRA	12, 687, 300, 00	Charges administratives, construction bureau (charge immobilière) et transports	Administration OJMA	RIEN
TOTAL EN CDF		35, 493, 600, 00			21, 523, 200, 00
TOTAL EN \$USD		38, 580, 00			23, 394, 78

Abréviation : OES : Organe Exécutif Spécial, OESTRA : Organe Exécutif Stratégique

2. CHARGES DE L'OJMA EN 2012

- Etat des dépenses administratives

N°	Désignation	Quantité	P.U en CDF	P.T en CDF	P.T en \$USD
1	Réimpression fiche d'adhésion	1000	500	500, 000	543, 49
2	Réimpression Carte de membre	500	1000	500, 000	543, 49
3	Achat T-shirt	1000	2500	2, 500, 000	2, 717, 39
4	Impression T-shirt	1000	1000	1, 000, 000	1, 086, 95
5	Achat casquette	1000	2000	2, 000, 000	2, 173, 91
6	Impression casquette	1000	1000	1, 000, 000	1, 086, 95
7	Réimpression Statuts poche	250	2500	625, 000	679, 35
8	Réimpression R.O.I de poche	250	1500	375, 000	407, 61
9	Fabrication et impres. Emblème	50	4500	225, 000	244, 56
10	Conception et impres carte Serv	73	4500	328, 500	357, 06
11	Impression carnet OJMA	200	1000	200, 000	217, 39
12	Achat papier duplicateur A ₄	5 Carton	24 500	122, 500	133, 15
13	Classeur G ^R DOS	3	2250	6, 750	7, 33
14	Mégaphone de 12V	2	45000	90, 000	97, 82
15	Marker noir	1pqt	15000	15, 000	16, 30
16	Bic roller	2pqts	3, 500	7, 000	7, 60
17	Agrafeuse 335	5pcs	3, 600	18, 000	19, 56
18	Agrafe 24/6	10pqts	1, 500	15, 000	16, 30
19	Stylo	3pqts	3, 200	9, 600	10, 43
20	Enveloppe A ₄	3pqts	6, 000	18, 000	19, 56
21	Farde	100pcs	200	20, 000	21, 74
22	Encre pour Sceau	3boites	2, 500	7, 500	8, 15
TOTAL EN DEPENSES ADMINISTRATIVES				9, 582, 850, 00	10, 416, 14

- Dépenses liées à la communication et couverture médiatique 'cfr. Budget affecté à SIM'

Travaux/Détail	Enregistrement	Montant en CDF	Receveurs
Conception Site Web	5 Janvier	500, 000	Webmaster
Hébergement Site Web	03 Mai	138, 000	GWD sprl
Consultation Internet	Annuel	378, 600	Divers cyber café
Téléphone	Annuel	234, 200	Diverses institutions
Multiplication Affiches et brochures	Annuel	300, 900	OES par activité
Multiplication de badges	Annuel	28, 000	OES par activité
Banderoles	Annuel	270, 800	OES par activité
TOTAL EN CDF	1, 850, 500		
TOTAL EN \$USD	2, 011, 41		

- Dépenses liées aux transports en 2012 (STTS)

Détail	Nombre de mouvement	Montant en CDF
Déplacement inter Kinshasa	103	261, 500
Déplacement hors Kinshasa (BDD et Bas-Congo)	2	342, 950
TOTAL	105	604, 450
	En \$USD	657, 01

- Etat des dépenses immobilières

Activité	Genre des travaux	Budget affecté	Source et mise en œuvre
Lancement des travaux de construction d'un bureau de permanence et de réception au Siège social et administratif	Construction	2, 500, 000, 00	OJMA-STTS
		En CDF : 2, 500, 000, 00	
		En \$USD : 2, 717, 39	

3. COMPTE DES RESULTATS

• Budget annuel de 2012

Sources financières	En CDF	En \$USD
Recette par opération de vente (Interne)	9, 091, 700, 00	9, 882, 28
Recette par opération de vente (Externe)	780, 200, 00	848, 04
Recette par cotisations mensuelles	6, 016, 500, 00	6, 539, 67
Recette par collection de fonds populaires	1, 302, 000, 00	1, 415, 21
Recette par cotisation spéciale des membres	6, 288, 000, 00	6, 828, 26
Revenus annuels après affectation budgétaire	21, 523, 200, 00	23, 394, 78
TOTAL EN TERMES DE BUDGET ANNUEL	44, 995, 600, 00	48, 908, 24

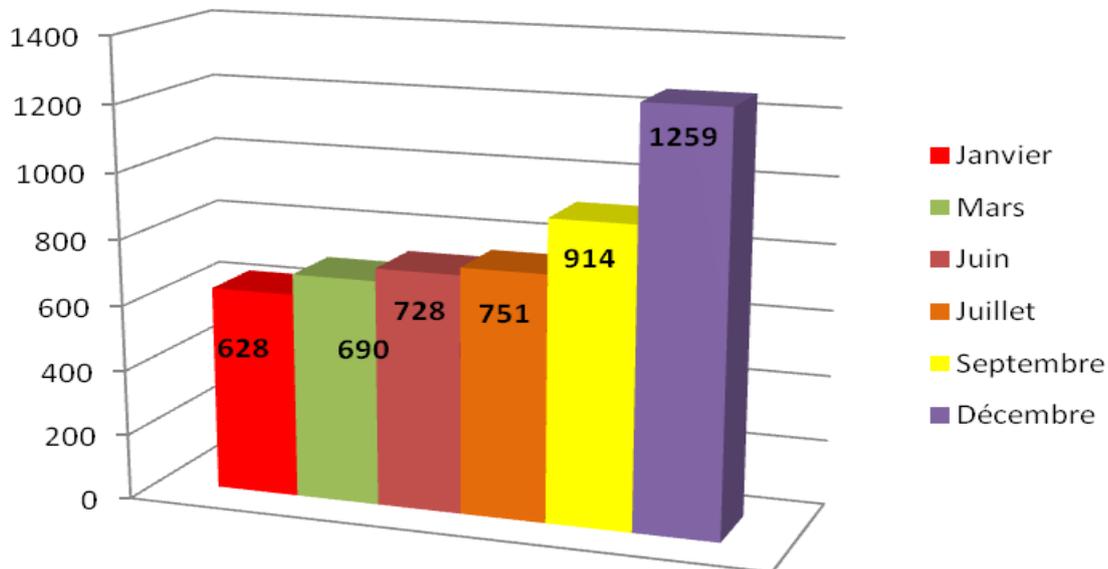
• Bilan/Exécution du plan budgétaire

Détail	En CDF	En \$USD
Budget annuel	44, 995, 600, 00	48, 908, 24
Affectation budgétaire	-35, 493, 600, 00	-38, 580, 00
Administration/Salaires	-2, 100, 700, 00	-2, 283, 37
TOTAL ENCAISSE EN 2012	7, 401, 300, 00	8, 044, 69

Observations générales : une augmentation budgétaire de 30,7%, d'encaissement à 12% et 19% de salaire des administratifs par rapport à celui de 2011.

7. SITUATION, RESULTATS A CONSOLIDER ET PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE L'ORGANISATION

7.1. Croissance humaine (membres effectifs)



Commentaire : Il s'observe une certaine évolution des membres :

511 connus en 2011, 628 (Janvier) → 690 (Mars 2012) → 728 (Juillet 2012) → 914 (Septembre) → (Décembre 2012).

Quant au personnel, le nombre augmente suivant l'acquisition des documents officiels d'installation dans les entités territoriales et administratives non encore atteintes. A ce propos, lire notre ordonnance n° 002/2011 du 26/02/2011 portant sur les instances administratives de l'OJMA ainsi que le rapport annuel 2010, p.6, point 2.

7.2. Instabilité administrative, problématique d'intégration et d'adaptation.

Suite au manque d'outils de travail, une forte charge pèse sur l'organisation qui n'arrive pas à augmenter le salaire. Motiver même ceux qui travaillent dans l'administration devient difficilement suite aux moyens de bord, c'est-à-dire sans subvention de la part de gouvernants ni des organismes nationaux qu'internationaux.

7.3. Croissance et mobilisation financières : problématiques

L'ouverture d'un compte en banque de l'OJMA a eu lieu en juillet 2012, la mobilisation financière pour que les membres paient directement à la banque n'est pas effectivement respecté. Malgré la réussite de la campagne de mobilisation interne (2011-2012) sur les ressources financières, il s'avère qu'il faille ouvrir d'autres comptes secondaires pour alimenter le compte principal de l'Organisation. En plus tout financement devra passer par ce compte principal. La dotation d'un ordinateur portable avec modem à la direction financière afin de suivre au quotidien tous les encaissements en ligne.

7.4. Opinion de Secrétaire Général adressée au Président National.

En vue d'apporter des solutions rentables pour consolider l'organisation, nous proposons :

- Le nombre de membres effectifs qui serviront de vraies sources de revenu.
- de prioriser la formation sur la gestion d'une ONG, cas de l'OJMA afin de renforcer les capacités humaines ;
- de prévoir un programme d'achat d'outils de travail à doter à chaque organe ;
- de créer des activités génératrices de revenu (AGR) ;
- de lancer un programme de mobilisation et suivi dans toutes les antennes et cellules de l'OJMA ;
- de solliciter auprès de l'Assemblée Générale l'autorisation de lancement des ouvertures de comptes secondaires.

8. RESUME DES RAPPORTS DES TRAVAUX DES INSTANCES

8.1. Assemblée Générale :

2 Assemblées ordinaires ont eu lieu durant l'année et une extraordinaire à l'occasion de « Spécial 6 ans de l'OJMA » en date du 12 novembre 2012. Convoquée par le Conseil d'Administration au siège social et administratif, elle a vu la participation de 515 membres effectifs et 10 jeunes des ONG affiliées. L'ordre du jour a porté sur le bilan des activités de l'exercice 2012, l'adoption du plan d'action 2013 et sa prévision budgétaire. Tout le travail a été fait en suivant une méthode semi-directive avec plénière au programme comme cadre de discussion. Les 2 Assemblées Générales ordinaires ont eu lieu successivement en Août et Septembre. Celle de 2013, comme d'ordinaire aura lieu le 03 Août. L'Assemblée Générale Extraordinaire se passera mardi, le 12 Novembre 2013.

8.2. Conseil d'Administration :

Quatre réunions tenues 2 en commission et les 2 autres pour tous les bureaux de commissions et les comités du Conseil d'Administration. Ces réunions avaient pour objectif de préparer des dispositifs pour le contrôle des instances sur l'exécution de recommandations de l'Assemblée Générale de 2011.

Ces réunions ont accouché d'une enquête sur terrain sur différentes modalités de gestion du Comité Administratif faites par les 9 commissions du Conseil d'Administration de l'OJMA. Voir rapport du Conseil d'Administration pour la suite.

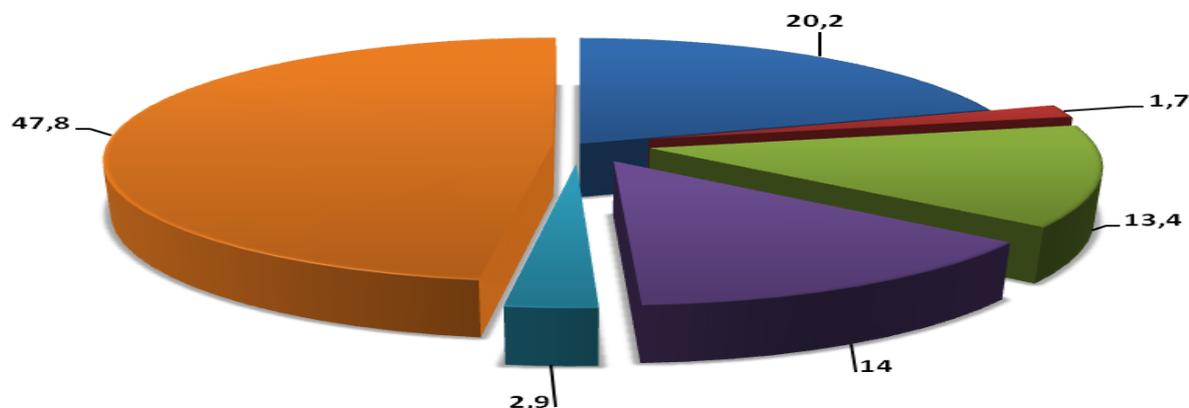
8.3. Coordination :

Parmi les travaux marquants de la coordination pour cette année, nous pouvons avec tout intérêt considérer :

- le partenariat avec l'extérieur ;
- le dépôt des dossiers aux Nations Unies pour l'obtention du Statut consultatif auprès d'ECOSOC en février 2012 ;
- le suivi et la planification des projets et des activités auprès des instances représentatives et Ministères, démarches pour régulariser les documents officiels.

8.4. Comité Administratif :

Leur rapport est condensé dans les points 6 et 7 avec la graphique sur la mobilisation de fonds ci-après :



Légende :



8.5. Les Secrétariats Exécutifs Provinciaux :

- **De Kinshasa :**

Détenteur d'un financement de la « **Maison du Citoyen** » du Ministère des Médias, relations avec le parlement et initiation à la nouvelle citoyenneté dont les fonds serviront à l'installation de 24 antennes appelées autrement « Cellule de paix » et réhabilitation de son siège permanent.

- **De Bandundu :**

Préparation du lancement de construction du bureau du Secrétariat exécutif sélectionné parmi les actions prioritaires par les jeunes membres de cette province dont la collection de fonds sera traitée en Assemblée Générale ordinaire de 2013.

9. PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION ET VISIBILITE SUR TOUTE L'ETENDUE DE LA CAPITALE, LA PROVINCE DE BANDUNDU ET LES GRANDES VILLES DE BAS-CONGO (HORIZON 2013 – 2015)

Notre programme triennal se décline en 6 projets principaux dont :

- **A Kinshasa :**

- 1 projet sur le domaine de l'éducation « FUMU TSHIK »
- 1 projet sur le domaine de l'éducation « FUMU BUKU »
- 1 projet sur l'éducation et TIC : Cyber café et bureautique « Jeunesse info »

Plus 3 projets secondaires : « Stop l'impunité ! Le sang des innocents crie », « Continuité du projet : SIDA, une maladie qui tue » et projet « OJMA SUPER COUPE DE PAIX ».

- **Dans le Bandundu,** les projets principaux sont :

- 1 projet sur d'une bibliothèque scolaire
- 1 projet sur un centre éduco-professionnel
- 1 projet sur l'entreprenariat sur les métiers.

Des projets secondaires portent sur la production agricole, renforcement des capacités et autonomisation de la jeune fille en milieu rural.

- **Dans le Bas – Congo :**

Dans cette province, nos efforts seront concentrés sur les projets secondaires sur les droits de l'enfant, mais surtout sur l'installation des antennes dans des grandes villes telles que : Matadi, Boma, Mbanza ngungu, etc.

CONCLUSIONS

Le rapport annuel de l'exercice 2012 a apporté, à un certain degré, des modifications portant sur la présentation en général. Plusieurs constats et évaluations apparaissent avec un programme triennal d'activités dénommé « OJMA Horizon 2013 – 2-015 » couvrant les trois provinces dans lesquelles nous sommes présents. Nous disons les provinces de Bandundu, de Bas-Congo et la Capitale province Kinshasa.

Notre lancement officiel du site web, notre entrée dans les réseaux sociaux (Facebook, Skype, LinkedIn, Twitter, Youtube et World we want 2015/UN inequalities) ainsi que l'entrée dans le système de compte bancaire nous ont propulsé à un haut niveau.

La force de la jeunesse congolaise n'est pas à minimiser, car nous continuons à éveiller la conscience sociale et nationale pour montrer que la jeunesse peut facilement devenir un poumon du développement tant social, culturel qu'économique d'un pays. Voilà pourquoi nous disons « Joignez votre voie à la nôtre ».

Toutefois, nous n'oublions pas que la conscientisation demande d'investir et d'attendre un peu avant le changement des mentalités.



Fait à Kinshasa, le 15 Janvier 2013
Secrétariat Général

Défendu devant l'Assemblée Générale par :
Président National

LOBIKO BONHEUR John Eldis

Pour approbation:

Président du Conseil d'Administration
MUYENGA UKONDAPIMBU Apollinaire

Coordonnateur
MUTENDI MUTUMOSI Melgio

Revus par :

Consultant en développement (Externe)
MAYAMBA Séraphin

Les 9 Commissions du Conseil
les Présidents des commissions